

19/20 France 3 le 04/05/2012 : Première attaque de loup - Source : Youtube

«Les images témoignent de la violence de l'attaque, 4 agnelles ont été tuées, une méticuleusement dévorée. Des animaux qui ont été attaqués à quelques mètres de la maison de cet éleveur du Mont Lozère » :

Cristof Guérin, éleveur au Pont de Montvert

« L'attaque a eu lieu la nuit de samedi à dimanche sous les alentours de deux trois heures du matin. J'ai confirmation par mes voisins qui ont entendu les chiens du hameau, j'ai des chiens qui sont en parcs qui ont aboyés. Moi j'ai une maison qui est bien isolée acoustiquement et j'ai pas entendu les chiens »

« Un fonctionnaire de l'office national de la chasse et de la faune sauvage expertise les animaux tués pour déterminer l'auteur de cet attaque. Selon ses premières constatations, le coupable ne fait aucun doute, les traces à la gorge, les côtes broyées par des mâchoires surpuissantes, c'est bien un loup qui a attaqué le troupeau. Un spectacle macabre toujours aussi traumatisants pour les éleveurs. (...). Toute la profession craint une année noire et sont prêts à agir pour limiter la propagation du prédateur ».

Julien Tuffery - 1^{er} vice président de la Chambre d'Agriculture de la Lozère :

«Nous demandons, à ce que dès aujourd'hui les agriculteurs puissent tirer sur le loup pour pouvoir se défendre parce que comment faire ? Les agriculteurs sont complètement démunis. Aujourd'hui la Lozère est le huitième département français le plus touché par le loup. Nous voulons que cela cesse pour ne pas être dans le top 3 ou 5, trouver des solutions parce que c'est bien ça l'avenir de l'agriculture.»

JT 8 Mont-Blanc 28 juillet 2014 - Youtube

René Tavan – éleveur de moutons sur le col du Glandon

« 6 morts, 19 blessés, et on est encore à 16 disparus. Le responsable c'est les animaux qui se promènent dans la nature et qui s'appellent le loup. Je suis très énervé et en colère. On ne peut pas être différent, on ne peut plus travailler dans des conditions comme ça, et puis on ne sait plus si ça va nous arriver cette nuit, la nuit d'après. C'est infaisable, c'est un métier infaisable. Les gens qui vivent en ville pour eux le loup c'est bien mais ils ne se rendent pas compte ce que c'est sur le terrain. De loin quand on est dans un bureau climatisé sur un bon fauteuil on peut accepter le loup très facilement.

Pierre-Yves BONNIVARD – Maire de Saint-Colomban-des-Villards

« Il y a des agriculteurs qui vont diront aujourd'hui que le loup il est tellement présent, il n'a plus peur de l'homme, l'homme le voit régulièrement. On a un berger de René Talan qui l'a vu il y a trois jours à 25m. Nous on a des photos prises par des téléphones portables, par des locaux notamment sur la commune de Saint Jean d'Arves avec la présence du loup à 100-150m des personnes. Le loup n'a plus peur ».

Maurice GIRARD – Agriculteur, éleveur et Président de l'association de protection des troupeaux en Savoie.

« Actuellement on va vers des meutes de loups donc une meute c'est 5 6 loups, ce qui veut dire qu'en face il faut mettre 6 7 patous. Est-ce que avec trois troupeaux, trois fois sept, 21, est ce que 20 patous c'est gérable ? »

Jean-Pierre Lestoille – Directeur Départemental des Territoires de la Savoie

« Déjà l'année dernière on est passé de 12 loups autorisés à prélevés à 24 et cette année on passe à 36, ce qui ne veut pas dire qu'on atteindra les quotas puisque l'année dernière on a simplement atteint même pas 10 loups qui ont été tirés »

Michel Dantin – Député européen

« Le loup n'est plus une espèce menacée donc il faut se lancer aujourd'hui dans une régulation qui est plus forte. La vraie bataille il faut arriver à l'amener sur le plan européen pour obtenir de la Commission européenne qu'elle engage une demande de révision de la Convention de Berne. Mais pour se faire il faut que nous ne soyons pas seuls les français ».

Dans le journal du 19/20 France 3 – Le 04/11/2015 – Var (83)

L'arrêté préfectoral de tir de prélèvements a été annulé par le tribunal administratif de Toulon. Les attaques sont quasi-quotidiennes, les constats permanents chez tous les éleveurs.

Nicolas Perrichon – éleveur ovin

« Il ne nous reste plus que deux mois de chasse et il faut vraiment qu'on fasse quelque chose, qu'il y ait un arrêté qui soit pris pour nous donner l'autorisation de prélèvement. Comme je vous dis on ne demande pas l'éradication mais la régulation, juste pouvoir travailler tranquillement».

France 3 – 8 mai 2013 dans le 12/13

Louis Ascenzi berger à Lantosque dit :

« L'année dernière pendant un mois et demi j'ai dormi ici sous un arbre. A 67 ans ! Est-ce que vous dormirez-vous pendant un mois et demi sous un arbre pour protéger votre troupeau? Mais c'est de la folie ça ! Mais c'est une honte ce qui se passe en France ! Ça devrait pas exister ça ! »